

## Les migrations de masse et les soulèvements dans les pays arabes : pour un cadre analytique

**Philippe Fargues**

Translator: Miriam Perier

---



### **Electronic version**

URL: <http://journals.openedition.org/poldev/3379>

DOI: 10.4000/poldev.3379

ISBN: 978-2-940600-00-7

ISSN: 1663-9391

### **Publisher**

Institut de hautes études internationales et du développement

### **Printed version**

Date of publication: 1 February 2017

ISBN: 978-90-04-33644-5

ISSN: 1663-9375

### **Electronic reference**

Philippe Fargues, « Les migrations de masse et les soulèvements dans les pays arabes : pour un cadre analytique », *International Development Policy | Revue internationale de politique de développement* [Online], 7 | 2017, Online since 25 March 2020, connection on 27 March 2020. URL : <http://journals.openedition.org/poldev/3379> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/poldev.3379>

---

This text was automatically generated on 27 March 2020.

Creative Commons Attribution-NonCommercial 3.0 Unported License.

---

# Les migrations de masse et les soulèvements dans les pays arabes : pour un cadre analytique

Philippe Fargues

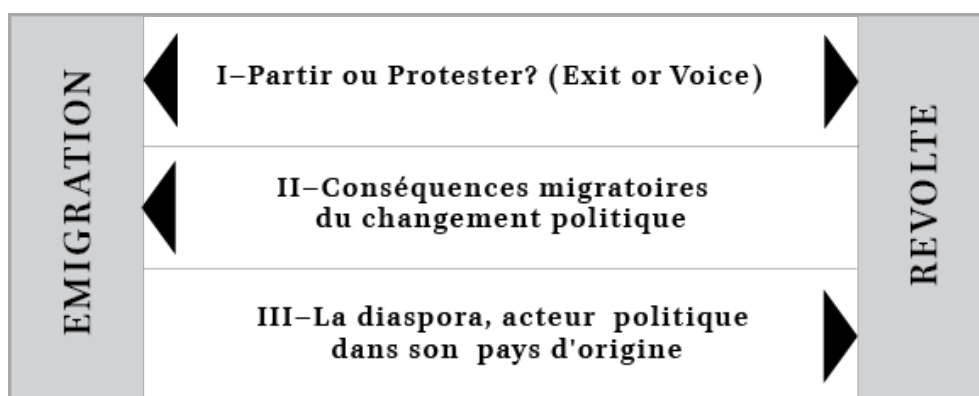
Traduction : Miriam Perier

---

## 1. Introduction

- 1 Existe-t-il une relation entre les mouvements politiques et les mouvements de population dans le monde arabe ? Plus précisément, peut-on dire que les soulèvements populaires qui se sont déployés dans divers pays arabes à partir de la fin de l'année 2010 sont liés d'une manière ou d'une autre aux migrations internationales des citoyens des États concernés ?
- 2 S'il existe des liens entre révolte et migration, ceux-ci ne sont ni unidirectionnels ni nécessaires. En effet, si les principales contestations sont apparues dans des pays avec une forte tradition d'émigration (Tunisie, Égypte, Syrie, Yémen et dernièrement Soudan, Algérie et Liban), d'autres à l'inverse ont été observées dans des pays où l'immigration dépasse l'émigration (Libye et Bahreïn).
- 3 On peut toutefois relier les deux phénomènes de diverses manières (graphique 9.1). Par des liens indirects, d'abord, car les révoltes populaires et les migrations de masse partagent certains déterminants. Par des liens directs ensuite, qui jouent dans les deux sens : d'un côté les révoltes ont généré des flux massifs de migration – forcée, dans la majorité des cas – dont il faut attendre qu'ils se poursuivent ; de l'autre, il se pourrait bien que les migrations aient influencé les révoltes.

Graphique 1. Cadre d'interaction entre émigration et révolte.



Source : Auteur

- 4 La première partie de cet article examinera les déterminants communs de l'émigration et de la révolte et montrera dans quelle mesure les deux modes d'action que sont le départ (« exit ») et la protestation (« voice ») (Hirschman, 1970) répondent aux changements démographiques profonds que les populations arabes connaissent actuellement. Nous décrirons dans un deuxième temps les conséquences des soulèvements en matière d'émigration, que celle-ci soit volontaire ou forcée. Enfin, la troisième partie s'intéressera à la diaspora et à son influence sur la politique intérieure de son pays d'origine, et plus précisément au rôle joué par les expatriés dans l'éclatement des révoltes .

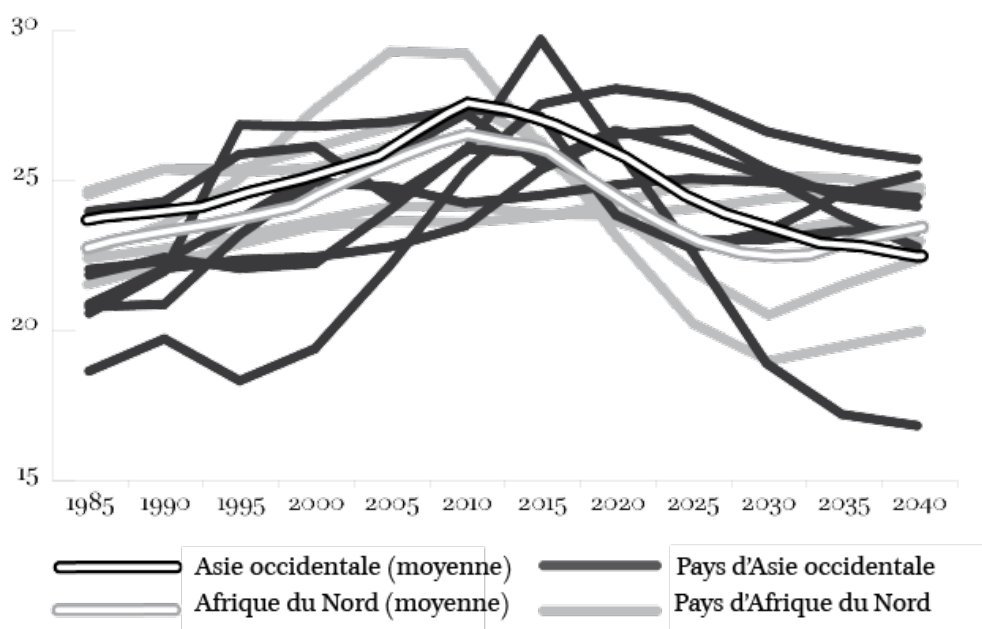
## 2. Les compromis entre départ et protestation

- 5 Les photographies prises dans les grandes villes arabes suggèrent que deux groupes de personnes – les manifestants se réunissant pour protester et les demandeurs de visa patientant devant les représentations consulaires – partagent au moins une caractéristique : tous deux sont constitués majoritairement d'hommes jeunes. Certains des facteurs qui poussent ces individus à manifester dans la rue seraient-ils les mêmes que ceux qui les poussent sur la route de la migration internationale ? La notion de « privation relative » comme nous pourrions le voir, a servi à expliquer aussi bien la révolte que l'émigration qu'elle permet de lier dans un modèle unique de « départ ou protestation ». Nous verrons également comment le changement démographique est un facteur central reliant les deux phénomènes.
- 6 La « privation relative » désigne le sentiment d'une personne qui découvre que son sort est inférieur à celui de ses pairs. Se comparant à son « groupe de référence », l'individu a l'impression d'être privé d'un objet matériel ou symbolique auquel il estime avoir droit, ou s'attend à davantage que ce qu'il est en mesure d'obtenir (Merton, 1938). Si l'on transpose le concept du niveau individuel à celui des groupes et des classes sociales, la privation relative devient un moteur de violence collective (Gurr, 1970). La révolution devient possible lorsque « les hommes se mettent en colère en raison d'attentes nouvelles ou plus fortes et qu'ils ne peuvent satisfaire avec les moyens à leur disposition <sup>1</sup> » (Gurr, 1973, 365). De nombreux événements intervenus dans les pays arabes depuis la fin de l'année 2010 peuvent en effet être saisis comme l'expression

d'une forme de mécontentement généré par « l'écart perçu entre les attentes et les capacités <sup>2</sup> » (Gurr, 1973, 365).

- 7 La privation relative peut susciter la violence collective, mais elle peut aussi encourager la migration internationale des individus, de sorte que ceux qui estiment qu'ils n'obtiennent pas chez eux les rétributions attendues peuvent vouloir rejoindre un pays dans lequel celles-ci paraissent disponibles. L'émigration est influencée par la manière dont « les individus évaluent ce qu'ils ont (satisfaction) et ce qu'ils n'ont pas (privation) [...] la décision des ménages d'envoyer des émigrés vers des marchés du travail à l'étranger dépend de la privation relative initiale telle qu'elle est perçue par comparaison avec un groupe de référence » (Stark et Taylor, 1989, 3-4). En règle générale, les réseaux transnationaux qui relient les pays d'origine aux pays de destination servent à la fois de groupe de référence qui rend la migration désirable et de source d'information sur les marchés du travail distants de capital social qui la rendent envisageable.
- 8 La révolte et la migration répondent au même sentiment de privation relative et interviennent quand la privation augmente et que la résignation cesse d'être envisagée. Elles illustrent parfaitement le modèle de Hirschman qui fait du départ (*exit*) et de la protestation (*voice*) une réponse alternative à la loyauté (*loyalty*) (Hirschman, 1970). On pourrait s'interroger de savoir si dans le cas présent la révolte et la migration se remplacent ou se complètent, si elles représentent des compromis (*trade off*) qui impliquent que ceux qui partent perdent leur capacité à protester, ou s'ils continuent à parotester, mais par d'autres canaux et d'une autre manière. Pour poser la question autrement, les émigrants restent-ils des acteurs politiques dans leur pays d'origine ?
- 9 Quelles sont les causes de la privation relative dans les sociétés arabes contemporaines, menant les jeunes au départ ou à la protestation ? De nombreux facteurs liés aux systèmes sociopolitiques des pays arabes ont été mis en avant dans l'abondante littérature sur les printemps arabes. Le changement démographique est un facteur contextuel – ou « prédisposant », pour emprunter au vocabulaire de l'épidémiologie – clef qui crée un terrain fertile à la migration comme à la révolte. Plus précisément, le manque d'opportunités combiné à un poids démographique exceptionnel de la jeunesse sont à l'origine de nombreux processus migratoires et politiques en cours dans le monde arabe (Fargues, 2012).
- 10 Pour résumer, nous fondons notre argument sur le fait que la baisse de la natalité dans les populations arabes est intervenue tardivement (à quelques exceptions près, cette chute n'est pas arrivée de manière significative avant le milieu des années 1980), mais de façon soutenue (davantage au Maghreb que dans le Machrek). Au début des années 2010, les générations les plus nombreuses jamais mises au monde dans ces pays avaient entre 20 et 35 ans, un phénomène souvent décrit comme « l'explosion démographique des jeunes », un phénomène qui engendre une compétition inédite des jeunes entre eux (graphique 9.2). Dans le cas des populations arabes, non seulement la compétition intra-groupe est plus forte que jamais, mais elle est aussi exacerbée par un changement radical du statut des jeunes adultes.

Graphique 2. Evolution de la proportion de jeunes adultes (20-35 ans) dans les pays arabes de 1985 à 2040



Note : L'Asie occidentale inclut l'Irak, la Jordanie, le Liban, la Libye, la Palestine, la Syrie et le Yémen. Les pays d'Afrique du Nord comprennent l'Algérie, l'Égypte, la Mauritanie, le Maroc, le Soudan, la Tunisie.

Source : calculs de l'auteur à partir des données issues de : United Nations, Population Division, *World Population Prospects : The 2012 Revision* [http://esa.un.org/wpp/unpp/panel\\_indicators.htm](http://esa.un.org/wpp/unpp/panel_indicators.htm).

- 11 En effet, avec des taux de natalité désormais faibles et un mariage de plus en plus tardif, les responsabilités familiales qui étaient jusqu'à récemment étaient le lot de nombreux jeunes adultes dans le monde arabe, ont été reportées : à 30 ans, le citoyen typique d'un pays arabe n'est aujourd'hui ni marié ni père ou mère de famille. Nous avons déjà décrit ce phénomène comme étant la naissance de l'individu (Fargues, 2000), un changement particulièrement significatif dans des sociétés où la structuration en familles et en clans a traditionnellement limité la marge de liberté de l'individu. La liberté de mouvement personnelle sans précédent que le changement démographique rend possible ouvre la voie à la mobilité et la prise de risque.
- 12 Par ailleurs, la transition démographique s'est accompagnée d'une croissance constante du niveau d'éducation, avec un taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur qui atteignait 33 % après 2010, un niveau typique des pays à revenu intermédiaire supérieur (Banque Mondiale, 2015). L'augmentation des niveaux d'éducation se traduit naturellement par des attentes individuelles plus élevées, mais l'incapacité des États à répondre à ces attentes (entre autres facteurs) a généré des frustrations importantes chez les jeunes adultes, qui constituent de fait une génération laissée dans l'expectative (Dhillon et al., 2009). En matière économique, leurs attentes se heurtent au chômage, au sous-emploi et à la faible rétribution des compétences qui caractérisent les marchés du travail locaux. À la veille des révoltes, le taux de chômage de la jeunesse arabe était proche des 30 %, soit plus du double de la moyenne mondiale de 14 % (PNUD, 2009 ; Handoussa, 2010). Limité jusqu'aux années 1980 aux segments illettrés de la population, le chômage est devenu le lot d'une large proportion de la

jeunesse, éduquée et diplômée de l'enseignement supérieur. En matière politique, les attentes des jeunes adultes arabes sont niées par des régimes autoritaires.

Tableau 1. Migrants venant des pays arabes de la Méditerranée, par région de résidence, année 2012.

Pays d'origine 1/	Population totale	Migrants par région de destination				Migrants en % de la population	Migrants dans l'UE en %
		Union européenne	États arabes	Reste du monde	Total		
Mauritanie	3 796 141	28 807	24 000	169 500	222 307	5,9	13
Maroc	32 521 143	3 056 109	214 438	101 432	3 371 979	10,4	91
Algérie	38 481 705	877 398	11 209	73 243	961 850	2,5	91
Tunisie	10 874 915	911 400	154 900	31 900	1 098 200	10,1	83
Libye	6 154 623	66 344	9 824	24 397	100 565	1,6	66
Égypte 2/	80 721 874	224 122	4 783 800	404 945	5 412 867	6,7	4
Liban	4 647 079	148 717	162 663	290 900	602 280	13	25
Syrie 3/	21 889 682	247 880	2 191 313	1 823 305	4 262 498	19,5	6
Jordanie	7 009 444	33 066	218 149	88 540	339 755	4,8	10
Palestine 4/	4 218 771	14 627	844 063	13 234	871 924	20,7	2
<b>Total</b>	<b>210 315 377</b>	<b>5 608 470</b>	<b>8 614 359</b>	<b>17 244 225</b>	<b>17 244 225</b>	<b>8,2</b>	<b>33</b>

1/L'origine est définie par le pays de naissance (premier choix) ou le pays de nationalité (deuxième choix).

2/ Migrants temporaires égyptiens dans les États du Golfe (2 283 800) et en Libye (2 000 000), un chiffre du gouvernement égyptien. Le nombre de migrants égyptiens qui se trouvaient toujours en Libye au début de l'année 2015 est estimé à moins de 100 000.

3/Résidents syriens par région + réfugiés (dans les États arabes et en Turquie) et nouveaux demandeurs d'asile (UE) de mars 2011 à mars 2015.

4/Les réfugiés palestiniens de l'UNWRA en Jordanie (1,979,580) qui ont la citoyenneté jordanienne ne sont pas inclus dans le calcul.

Sources : Pour l'UE – Eurostat, à l'exception des Marocains (chiffres consulaires) ; États arabes et autres régions – les estimations sont produites par les pays d'origine.

- 13 La frustration appelle une réponse. Dans le contexte non démocratique et répressif des pays arabes, le départ est intervenu avant la protestation. L'émigration à partir des pays arabes (en dehors des principaux exportateurs de pétrole et de gaz du Golfe et la Libye) a été très soutenue depuis deux ou trois décennies, et les émigrés représentent 8,7 % de la population totale des pays arabes méditerranéens (tableau 1), soit près de trois fois la moyenne mondiale. De même, il faut s'attendre à des niveaux comparables pour les pays arabes non méditerranéens (Yémen, Soudan...) pour lesquels on ne dispose pas de données fiables.

- 14 Fait tout aussi important, le désir d'émigrer atteint actuellement des sommets. En Tunisie, où les révoltes ont commencé en 2010 pour ensuite s'étendre à d'autres pays arabes, une vaste enquête nationale représentative auprès des jeunes (15-29 ans), réalisée à trois reprises, a révélé un désir d'émigrer étonnamment élevé (et croissant) : en 1996, 22 % des jeunes interrogés ont exprimé ce désir ; en 2000, ils étaient 45 % et en 2005, 76 % (Fourati, 2008). Si ces « désirs » ne peuvent prédire une mobilité réelle (après tout, un souhait ne se concrétise pas nécessairement), ils sont en tout cas le révélateur d'un mécontentement important chez les jeunes.

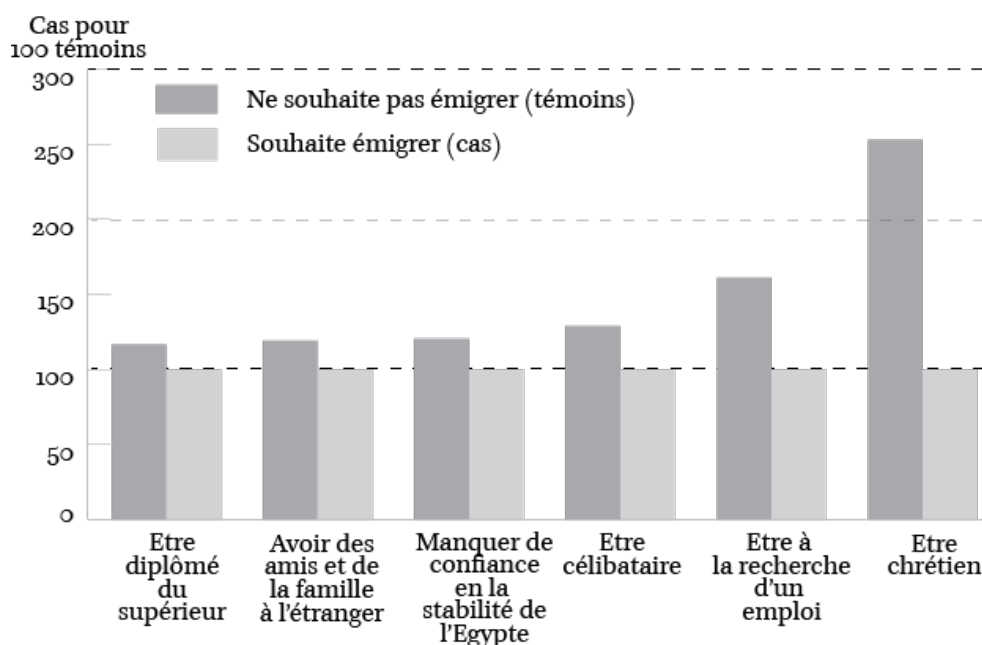
### 3. Les conséquences migratoires de la révolte

- 15 Les soulèvements populaires ont déjà provoqué des mouvements considérables de migration, forcée pour la plupart, mais aussi de nouvelles vagues de départs volontaires pour des raisons économiques.
- 16 La Libye et la Syrie représentent deux cas notables de déplacements de masse, même s'ils diffèrent beaucoup du point de vue de leur nature et de leur ampleur. La révolution libyenne qui a causé la chute de la dictature de Gaddafi en 2011 a entraîné le déplacement de plus de 1,1 millions de personnes, dont 422 000 Libyens en quête d'un abri temporaire à l'étranger et 706 000 travailleurs migrants ayant quitté le pays ; 43 % d'entre eux sont allés en Tunisie et 32 % en Égypte (OIM, 2012). Si l'on peut estimer que la plupart des réfugiés libyens ont regagné leur pays après la chute du régime, on connaît mal la situation des travailleurs l'ayant quitté en 2011. Nombre d'entre eux seront soit retournés en Libye ou auront été remplacés par de nouveaux migrants originaires de Tunisie ou d'Égypte en particulier. Et à l'heure d'écrire cet article (avril 2015), on ne connaît pas le nombre de travailleurs migrants présents en Libye ni celui des réfugiés en attente d'un passage vers l'Europe. On peut aisément penser qu'avec la chute du gouvernement libyen et le développement de milices rivales, l'exploitation, les abus, la détention et les assassinats orchestrés par l'État Islamique en Irak et au Levant (EILL) encouragent des migrants récemment arrivés à quitter la Libye (Grange et Flynn, 2015; Gouvernement des Pays Bas, 2014).
- 17 En Syrie, les manifestations qui se sont rapidement transformées en guerre civile ont entraîné une spirale implacable de répression et de protestations et encore une fois, à l'heure de rédiger ce texte, entre 7 et 10 millions de personnes ont été contraintes de quitter leur domicile, dont 4 millions de réfugiés à l'étranger et un nombre peut-être plus important encore de personnes déplacées à l'intérieur du pays (UNHCR, 2015). Il convient par ailleurs d'ajouter à ces réfugiés syriens l'ensemble des étrangers (Irakiens et Palestiniens) réfugiés dans le pays et qui ont dû fuir vers d'autres États – en particulier le Liban – devenant réfugiés pour la seconde fois. Un grand nombre de personnes requérant une protection internationale continuent de quitter la Syrie.
- 18 La majeure partie des réfugiés syriens sont accueillis dans quatre des cinq pays voisins : le Liban (1,2 million), la Turquie (1,8 million), la Jordanie (630 000) et l'Irak (220 000). En guerre avec la Syrie, Israël n'a pas ouvert ses frontières. Ces afflux massifs de populations exercent non seulement une pression insupportable sur l'économie du pays d'accueil, mais ils entraînent également un risque de déstabilisation politique. Tel est particulièrement le cas du Liban, où les réfugiés syriens, presque tous musulmans sunnis, pourraient revivifier des tensions entre communautés religieuses aujourd'hui endormies. Dans un pays où l'histoire a montré que les exilés peuvent attendre une vie

entière sans pouvoir rentrer chez eux, il existe une crainte que beaucoup de réfugiés syriens ne soient jamais en mesure de retrouver leur pays natal, même après la fin du conflit. L'équilibre fragile entre communautés pourrait s'en trouver menacé.

- 19 D'autres réfugiés syriens ont atteint des destinations plus éloignées dans le monde arabe (135 000 en Égypte) et au sein de l'Union européenne (environ 220 000). Mais nombre de ceux qui ont finalement rejoint l'Europe ont été incapables d'obtenir un visa pour voyager légalement et parvenir à leur destination en sécurité. Au lieu de cela, ils ont entrepris un long voyage à travers la Jordanie, l'Égypte puis la Libye où ils ont été introduits clandestinement en passant par la Méditerranée, au risque de leur vie. Parmi les 250 000 migrants qui sont entrés clandestinement en Italie entre janvier 2012 et avril 2015, on a compté plus de 55 000 Syriens (Fargues et Di Bartolomeo, 2015).
- 20 Moins spectaculaire que la fuite massive induite par le conflit armé et la guerre civile, la migration de travail a également augmenté à la suite des révoltes, en particulier en provenance de Tunisie. Au cours de la première moitié de 2011, une amplification de l'immigration clandestine vers l'Italie a pu être constatée avec quelque 25 000 Tunisiens arrivant sans visa sur les côtes italiennes et maltaises. Ce mouvement soudain et de courte durée peut s'expliquer par une conjonction de faits : les opérations de la police des frontières tunisienne ont été interrompues durant la révolution et – dès lors que le contrôle des départs était assoupli – un large groupe d'aspirants-migrants s'est trouvé délaissé, en attente d'une opportunité de quitter le territoire ; tandis que la pression migratoire augmentait avec l'arrivée de centaines de milliers de travailleurs immigrés fuyant la Libye, dont de nombreux Tunisiens (Boubakri, 2013).
- 21 On pourrait s'attendre à ce que les révoltes affectent les migrations à moyen terme, mais il est difficile de savoir comment. Il pourrait y avoir une augmentation du nombre de personnes émigrant, tout comme un retour des expatriés en fonction des résultats des réformes entreprises par les États à la suite des révoltes. Il paraît probable, à ce jour, que l'émigration se poursuive pour un certain temps, les soulèvements ayant probablement créé davantage d'incitations au départ que de freins.



**Graphique 3. Incitations à l'émigration chez les jeunes Égyptiens en 2013**

Source : Amer et Fargues, 2014.

- 22 Une enquête menée parmi les jeunes égyptiens en 2013 (au cours de la courte présidence de Mohammed Morsi, des Frères musulmans) permet d'identifier les principaux moteurs de l'intention d'émigrer, comme le montre le graphique 9.3 (Amer et Fargues, 2014 ; voir aussi Pitea et Abdel Mohsen, 2011). Utilisant une méthode cas-témoin, l'enquête révèle les caractéristiques qui sont plus fréquentes parmi les cas (ceux qui souhaitent émigrer) que parmi les témoins (ceux qui ne souhaitent pas émigrer) et que l'on peut donc considérer comme les facteurs de l'émigration. Un certain nombre d'entre eux ne sont pas directement liés aux révolutions, comme le fait d'avoir fait des études universitaires, d'être célibataire, de rechercher un (meilleur) emploi et d'avoir des amis ou des parents eux-mêmes émigrés. D'autres facteurs sont plus susceptibles d'être connectés à la situation post-révolutionnaire, en particulier la religion et le manque de confiance en la stabilité du pays. Etre chrétien est un facteur déterminant de la volonté d'émigrer. Mais les chrétiens égyptiens sont-ils plus enclins à quitter le pays que les musulmans parce qu'ils possèdent en plus grand nombre les caractéristiques qui déterminent la volonté d'émigrer, tels qu'un niveau d'éducation supérieur ou des amis et de la famille dans la diaspora égyptienne ? Ou bien est-ce parce que les chrétiens se sentent moins en sécurité chez eux que les musulmans ? L'étude ne permet pas de trancher entre ces deux explications.

## 4. L'influence de la diaspora sur la politique intérieure du pays d'origine

- 23 Puisque des facteurs identiques permettent d'expliquer à la fois l'émigration et la révolte, se pourrait-il que les émigrants, ou certains d'entre eux, aient joué un rôle direct dans les révoltes et dans les processus de changement politique qui ont suivi ? Pour reprendre le modèle de Hirschman, le départ a-t-il pu se transformer en

protestation ? Cela pourrait en effet arriver par divers canaux : le retour des migrants ou des exilés pour contribuer à la révolution, leur participation aux élections dans leur pays d'origine, ou leur contribution à la diffusion d'idées qui, en retour, ont pu affecter les développements politiques, souvent qualifiés de transferts politiques (*political remittances*).

#### 4.1. Le retour des exilés

- 24 Précisons d'emblée que les révoltes dans les pays arabes ont été menées de l'intérieur par les populations locales et qu'elles doivent très peu à l'implication directe des diasporas. Il est toutefois admis que plusieurs personnalités du printemps arabe ont une histoire de migration ou d'exil. C'est le cas en Tunisie, où le vainqueur de la première élection présidentielle post-révolution, Moncef Marzouki, et le chef du parti islamiste Ennahda, Rached Ghannouchi, vainqueur des élections législatives de 2011, revenaient tous deux d'un long exil en Europe, quelques jours à peine après la chute du régime de Ben Ali.
- 25 De la même manière, plusieurs figures populaires de la Révolution égyptienne vivaient à l'étranger. On peut citer notamment Mohamed Elbaradei, ancien directeur général de l'Agence internationale de l'Énergie atomique et opposant déclaré au Président Moubarak ; ou encore Wael Ghonim, cet activiste de l'internet dont le profil Facebook – opéré depuis Dubai – a pu fournir, en temps réel, des informations essentielles sur l'évolution de la situation sur le terrain pendant les manifestations de Midan Tahrir au Caire. Dans le cas syrien, la principale institution d'opposition, le Conseil National Syrien, a été créé en 2011 par des exilés proches des Frères musulmans et d'autres mouvements politiques.
- 26 Dans les autres pays traversés par les mouvements du printemps arabe – en particulier la Libye, le Yémen et le Bahreïn – aucune figure éminente des soulèvements ne semble provenir de la diaspora, et l'expérience à l'étranger de ces personnalités se limite au mieux à quelques années passées en dehors du pays comme étudiant ou fonctionnaire.

#### 4.2. Le vote à l'étranger

- 27 Entamée il y a plus d'un siècle, l'émigration des pays arabes s'est accélérée au cours du dernier quart du vingtième siècle, entraînant la formation de diasporas arabes en Europe, en Amérique, en Afrique et en Océanie. Pendant des décennies, les États arabes n'ont accordé que peu ou pas d'attention à ceux qui avaient quitté le pays et à leurs descendants. Dans les années qui ont suivi les indépendances, plusieurs pays se sont même montrés méfiants à l'égard de ces communautés qu'ils soupçonnaient de servir de foyers de complots et d'opposition politique. Vers la fin des années 1980 et au début des années 1990, les États arabes ont abandonné les économies planifiées et centrées sur l'État au profit de modèles fondés sur l'économie de marché et ils ont adopté les politiques dites d'« ajustement structurel » recommandée par le Fonds Monétaire International. C'est à cette époque que la perception des diasporas s'est transformée. Alors que les gouvernements ont continué à envisager les pays de destination (l'Occident comme le Golfe) comme des refuges pour leurs opposants, ils sont devenus suffisamment forts pour ne pas se sentir menacés par leurs émigrés et leurs exilés. Bien au contraire, les émigrés ont peu à peu été perçus comme une ressource potentielle

pour la nation : d'abord comme une source de revenus, puis comme une source de fierté culturelle et, enfin, comme un soutien politique. Des institutions ont été établies par chaque État arabe pour promouvoir des liens transnationaux avec leurs diasporas, même si le premier intérêt est resté économique. Faire venir du capital par le canal des expatriés arabes (les transferts d'argent des travailleurs vers leurs familles restées au pays, les investissements des entrepreneurs de la diaspora dans l'économie nationale, etc.), se servir de leurs compétences et de leurs réseaux d'affaires pourrait représenter une contribution substantielle aux efforts de développement des pays d'origine. L'intérêt pour les liens culturels s'est manifesté ultérieurement. La diplomatie culturelle consiste alors à faire revivre le sentiment d'appartenance à la mère patrie chez les communautés émigrées et encore plus chez leurs enfants nés au sein de la diaspora. Mais de manière peut-être plus importante, les liens culturels entretiennent la motivation des émigrés à investir financièrement dans leur pays d'origine.

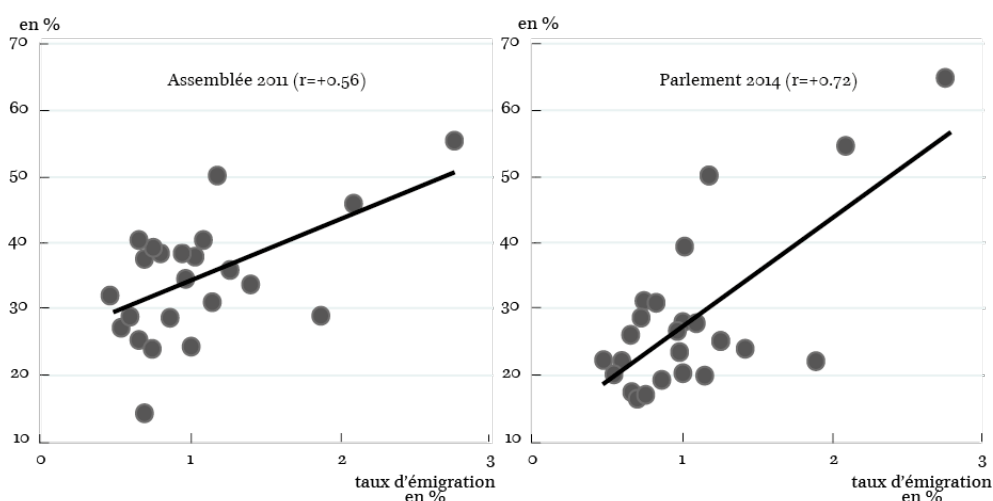
- 28 Enfin, les liens politiques ont été recherchés. Des dispositifs permettant aux citoyens expatriés d'exercer leur droit de vote depuis l'étranger ont été mis en place par un certain nombre d'États arabes, y compris l'Algérie, le Maroc et la Tunisie (Collyer, 2014 ; Jaulin, 2014). À ce titre, le Maroc a fait un pas de plus dans sa Constitution de 2011 en offrant les droits d'éligibilité dans le royaume aux citoyens marocains de l'étranger. Dans le même ordre d'idée, rappelons qu'afin de progresser encore dans l'intégration politique des descendants de migrants, la double nationalité a été reconnue par un certain nombre d'États ainsi que la possibilité de transmettre la nationalité aux enfants nés d'une mère native et d'un père étranger (Tunisie, 1963 ; Égypte, 2004 ; Algérie, 2005 ; et Maroc, 2007).

### 4.3. Les transferts politiques

- 29 De fait, les populations immigrées se mélangent aux populations natives différents espaces qui vont du quartier au lieu de travail. Elles sont ainsi, souvent inconsciemment, exposées aux idées et aux modèles des sociétés qui les accueillent, nouveaux pour elles. Avec le temps, elles adoptent certaines de ces valeurs qu'elles transfèrent sans le savoir vers leurs pays d'origine. Les échanges directs avec la famille et les amis qui vivent à l'étranger, ainsi que la communication de masse au travers de médias qui prêtent une attention particulière aux pays dans lesquels la diaspora s'est établie, vont ainsi exposer les populations non migrantes restées au pays à des idées et des modèles caractéristiques de sociétés dans lesquelles elles n'ont jamais vécu. Ce mécanisme décrit comme des « transferts sociaux » (en anglais, « *social remittances* », Levitt, 2001), s'appliquerait à un large éventail de domaines, y compris aux valeurs politiques (Docquier et al., 2011 ; Tabar, 2014).
- 30 De fait, le type de valeurs politiques que les migrants transfèrent va dépendre de l'environnement politique de leur pays de destination. Les populations arabes qui quittent leur pays ont deux destinations principales, les États du Golfe et les pays occidentaux, et elles y trouvent respectivement un régime politique plus conservateur ou plus libéral que celui du pays d'origine. En schématisant, on pourrait faire l'hypothèse qu'une majorité de l'émigration vers le Golfe se traduirait par la diffusion du conservatisme dans les communautés d'origine ; tandis qu'une émigration majoritairement vers l'Ouest permettrait la dissémination de la pensée progressiste et démocratique dans ces mêmes sociétés d'origine.

- 31 Les développements contrastés qui ont résulté de la révolution en Égypte et en Tunisie apportent-ils du crédit à cet argument ? Dans les deux pays, les soulèvements populaires ont eu lieu en 2011, mais ils se sont conclus très différemment. En Tunisie, les partis islamistes et laïques se sont engagés dans un processus démocratique qui a donné lieu à une transition politique pacifique et à l'adoption d'une constitution résolument progressiste. En Égypte en revanche, les premières élections présidentielles libres ont rapidement mené à une dictature islamiste, qui n'a pas duré et qui a été remplacée par un régime autoritaire. Mais ce nouveau régime est en de nombreux points comparable à celui qui a été renversé par la révolution, à cette différence près qu'il a été élu par une large majorité.

Graphique 4. Taux d'émigration et vote pour le parti Ennahda lors des élections tunisiennes de 2011 et 2014, au niveau du gouvernorat.



Source : Calculs de l'auteur.

- 32 L'hypothèse des transferts politiques permet de désigner les différences, pas seulement entre, mais aussi au sein même des pays. En Tunisie par exemple, le parti Ennahda (« Renaissance »), influencé par les Frères musulmans égyptiens et interdit pendant plus de deux décennies sous la dictature de Ben Ali, a été rétabli dès les premiers jours de la révolution. Tant lors de l'élection de l'assemblée constituante de 2011 que lors des élections législatives de 2014, une forte corrélation spatiale positive est observée entre le score d'Ennahda et le taux d'émigration, au niveau des gouvernorats (graphique 9.4). Il se peut que le vote pour Ennahda et l'émigration soient des réponses aux mêmes causes, allant de la pauvreté au chômage. Il se peut aussi que l'émigration ait encouragé une culture de la protestation au niveau des gouvernorats d'origine. À ce titre il convient de noter que les migrants tunisiens s'établissent pour la plupart en France et en Italie, deux pays à la tradition contestataire établie. Dans la mesure où le parti avait été banni par le dictateur, le vote pour Ennahda est devenu une forme de protestation naturelle.

## 5. Conclusion

- 33 L'expatriation et la contestation politique sont ancrées dans la privation et l'insatisfaction et dans l'idée que la vie pourrait être meilleure, soit ailleurs soit sous un

autre régime politique. De plus, ces phénomènes fonctionnent en synergie, car l'émigration peut être le résultat de protestations incapables d'atteindre leurs objectifs et la contestation peut trouver son inspiration dans des idées et des modèles rencontrés à l'étranger par les migrants. À quoi alors le futur ressemblera-t-il ? L'émigration et la révolte ont un âge en effet ; elles sont typiques de la jeunesse. Il se trouve qu'en raison de tendances démographiques de long terme, les jeunes des pays arabes sont plus nombreux que jamais (on parle d'explosion démographique de la jeunesse), et pour la première fois de l'histoire, cette jeunesse est libre de contraintes familiales (naissance de l'individu). Leur disponibilité à la mobilité et à la prise de risque ne se tarira pas immédiatement.

- 34 L'émigration volontaire, économique, et les raisons qui la sous-tendent vont se poursuivre, à moins qu'un redressement économique miraculeux ne parvienne à convaincre la masse des jeunes à rester chez eux. Sinon, aspirant à un avenir qui correspondrait à leurs attentes, de nombreux jeunes vont continuer à tenter leur chance à l'étranger. Leur destination est moins claire. Outre les plus talentueux, les migrants arabes risquent de rencontrer de plus en plus d'obstacles qui les empêchent d'atteindre leurs destinations traditionnelles. Les États du Golfe cherchent désormais à remplacer les expatriés par des nationaux, et les pays occidentaux sortent lentement du pire épisode de chômage depuis la Grande Dépression des années 1930. Si le départ (*exit*) peut ne plus jouer le rôle de soupape de sécurité qu'il assurait pendant des décennies, la protestation (*voice*) représentera-t-elle le seul choix disponible ? L'éveil arabe n'a pas fini de s'exprimer, et au moment d'écrire ces lignes force est de constater que la révolte a entraîné une vague de départs. La migration forcée a pris une ampleur sans précédent au Moyen-Orient arabe, qui est de loin le principal foyer de réfugiés dans le monde. Il faut s'attendre à ce que les mouvements de réfugiés se poursuivent, car le rétablissement de la paix et de la sécurité - ce qui empêcherait l'exode des familles fuyant la guerre et les persécutions - n'est pas encore en vue au moment de la rédaction du présent article. Il est difficile de prédire où ces populations trouveront refuge. La Jordanie et le Liban ont à présent fermé leurs frontières aux réfugiés et ont durci les conditions de maintien du séjour des individus déjà sur leurs territoires. La Turquie pourrait bien suivre cette tendance, car l'Europe ne paraît pas disposée à ouvrir ses portes à un afflux de réfugiés. Le résultat pourrait être une augmentation du nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. Il est toutefois peu probable que les migrations forcées ravivent les dynamiques du Printemps arabe, car ces populations déplacées sont des peuples déracinés à qui manque la base territoriale nécessaire à la révolte.

---

## BIBLIOGRAPHY

Amer, M. et P. Fargues (2014) *Labour Market Outcomes and Egypt's Migration Potential*, EUI/RSCAS Working Papers, MPC Series 55, <http://cadmus.eui.eu//handle/1814/17794> (consulté le 6 avril 2016).

- Banque Mondiale (2015) *Gross enrolment ratio, tertiary, both sexes (%)*, World Development Indicators (Washington D.C.: Banque Mondiale) <http://data.worldbank.org/indicator/SE.TER.ENRR> (consulté le 6 avril 2016).
- Boubakri, H. (2013) *Revolution and International Migration in Tunisia*, MPC Research Report No. 4, <http://www.migrationpolicycentre.eu/docs/MPC-RR-2013-04.pdf> (consulté le 6 avril 2016).
- Collyer, M. (2014) 'A Geography of Extra-Territorial Citizenship: Explanations of External Voting', *Migration Studies*, 2(1), 55-72, DOI: 10.1093/migration/mns008.
- Dhillon, N., P. Dyer et T. Yousef (2009) « Generation in Waiting: An Overview of School to Work and Family Formation Transitions », in Dhillon, N. et T. Yousef (eds.) *Generation in Waiting: The Unfulfilled Promise of Young People in the Middle East* (Washington D.C.: Brookings Institution Press), 11-35, [http://www.brookings.edu/~media/Files/Press/Books/2009/agenerationinwaiting/agenerationinwaiting\\_chapter.pdf](http://www.brookings.edu/~media/Files/Press/Books/2009/agenerationinwaiting/agenerationinwaiting_chapter.pdf) (consulté le 6 avril 2016).
- Docquier, F., E. Lodigiani, H. Rapoport et M. Schiff (2011) *Emigration and Democracy*, IZA Discussion Paper Series No. 5496 (Bonn: Institute for the Study of Labour) <http://ftp.iza.org/dp5496.pdf> (consulté le 6 avril 2016).
- Fargues, P. et A. Di Bartolomeo (2015) *Drowned Europe*, Policy Brief 5 (Fiesole, Florence (I): European University Institute), DOI: 10.2870/417003.
- Fargues, P. (2012) « Demography, Migration and Revolt in the South of the Mediterranean », in P. Fargues (2000) *Génération arabes. L'Alchimie du Nombre* (Paris : Fayard).
- Fourati, H. (2008) *Consultations de la Jeunesse et Désir d'Emigrer Chez les Jeunes en Tunisie 1996 - 2005*, CARIM Analytic and Synthetic Notes No. 47 (Fiesole, Florence : European University Institute), <http://cadmus.eui.eu/handle/1814/10091> (consulté le 6 avril 2016).
- Gouvernement des Pays Bas, Ministère des Affaires Etrangères (2014) *Libya : Militias, Tribes and Islamists*, <http://www.government.nl/documents-and-publications/reports/2014/12/20/libya-militias-tribes-and-islamists.html> (consulté le 6 avril 2016).
- Grange, M. et M. Flynn (2015) *Immigration and Detention in Libya*, (Geneva: Global Detention Project), [http://www.globaldetentionproject.org/fileadmin/docs/Libya\\_report.pdf](http://www.globaldetentionproject.org/fileadmin/docs/Libya_report.pdf) (consulté le 6 avril 2016).
- Gurr, T. R. (1973) 'The Revolution, Social-Change Nexus: Some Old Theories and New Hypotheses', *Comparative Politics*, 5(3), 359-392.
- Gurr, T. R. (1970) *Why Men Rebel* (Princeton: Princeton University Press).
- Handoussa, H. (2010), *Egypt Human Development Report 2010: Youth in Egypt, Building our Future* (Cairo: United Nations Development Programme and the Institute of National Planning), <http://www.undp.org/Portals/0/NHDR%202010%20english.pdf> (consulté le 6 avril 2016).
- Hirschman, A.O. (1970) *Exit, Voice, and Loyalty. Responses to Decline in Firms, Organizations, and States* (Harvard : Harvard University Press).
- Jaulin, T. (2014) « Géographie du Vote à Distance : l'Élection Tunisienne de 2011 à l'Étranger », *L'Espace Politique*, 2(23), DOI : 10.4000/espacepolitique.3099.
- Levitt, P. (2001) *The Transnational Villagers* (Berkeley et Los Angeles : University of California Press).
- Merlini, C. et O. Roy (eds.) (2012) *Arab Society in Revolt* (Washington D.C.: Brookings Institution Press), 17-46.

Merton, R.K. (1938) 'Social Structure and Anomie', *American Sociological Review*, 3(5), 672-682.

OIM (Organisation Internationale pour les Migrations) (2012) *Humanitarian Response to the Libyan Crisis* (February–December 2011 Report) (Genève : OIM), [http://publications.iom.int/bookstore/free/final\\_mena\\_10\\_months\\_compressed.pdf](http://publications.iom.int/bookstore/free/final_mena_10_months_compressed.pdf) (consulté le 6 avril 2016).

Pitea R. et R. Abdel Mohsen (2011) *Egypt after January 25: Survey of Youth Migration Intention* (Le Caire : IOM), <http://www.egypt.iom.int/Doc/IOM%20%282011%29%20Egypt%20after%20January%2025%20Survey%20of%20Youth%20Migration%20Intentions.pdf> (consulté le 6 avril 2016).

PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) (2009) *Arab Human Development Report 2009: Challenges to Human Security in the Arab Countries* (New York: United Nations Publications) <http://www.arab-hdr.org/contents/index.aspx?rid=5> (consulté le 6 avril 2016).

Stark O. et E. Taylor (1989) 'Relative Deprivation and International Migration', *Demography*, 26(1), 1-14.

Tabar, P. (2014) "'Political Remittances": The Case of Lebanese Expatriates Voting in National Elections', *Journal of Intercultural Studies*, 35(4), 442-460.

UNHCR (Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés) (2015) *Syria Regional Refugee Response*, Inter-agency Information Sharing Portal, <http://data.unhcr.org/syrianrefugees/regional.php> (consulté le 6 avril 2016).

## NOTES

1. Notre traduction. Texte original : « men become angered because they acquire new or intensified expectations which cannot be satisfied by means at their disposal »
2. Notre traduction. Texte original : « the perceived gap between expectations and capability ».

---

## ABSTRACTS

Existe-t-il une relation entre les mouvements politiques et les mouvements de population dans le monde arabe ? Plus précisément, peut-on dire que les soulèvements populaires dans divers pays arabes à partir de la fin de l'année 2010 comportent un lien avec les migrations internationales des citoyens des États concernés ? Cet article revient dans un premier temps sur les déterminants communs de la révolte et de l'émigration et pose ensuite la question de l'enracinement partagé de ces deux phénomènes dans les transformations démographiques récentes des populations arabes . L'article examine ensuite les conséquences des révoltes en matière de migrations, forcées ou volontaires. L'auteur explore enfin l'influence des diasporas sur la politique intérieure de leur pays d'origine, et plus précisément le rôle joué par les expatriés sur le déroulement des contestations populaires, en particulier par le biais des « transferts d'idées politiques ».

## AUTHORS

### **PHILIPPE FARGUES**

Philippe Fargues est sociologue et démographe. Fondateur et premier directeur du Migration Policy Centre du Robert Schuman Centre for Advanced Studies, European University Institute (Florence, Italie), il a par ailleurs occupé divers postes à responsabilités à l'Institut National d'Études Démographiques à Paris et au Caire, au Centre français d'études économiques et juridiques et à l'American University. Philippe Fargues a enseigné dans diverses universités en France, aux États-Unis, au Moyen-Orient et en Afrique. Sa recherche porte sur les migrations, la population et le politique.